



Nous venons tout juste de prendre nos fonctions, mais nous donnerons notre avis sur la question. C'est notre rôle de dire si une politique va dans le bon sens ou pas.

**Cela veut-il dire que vous êtes le “gendarme” de M. Ameer ?**

On peut le dire comme ça, comme on peut dire que le Conseil est une enceinte de dialogue et de proposition. Nous avons un rôle d'évaluation des politiques publiques en termes d'émigration.

**Entre le ministère et la Fondation Hassan II, quelle est la place du CCME ?**

De l'avis du CCDH, il faut remettre à plat les missions et la gouvernance des acteurs de la question migratoire, pour veiller à une meilleure coordination. Ce paysage institutionnel sera donc certainement révisité.

**Quelle est l'ambition du Conseil ?**

Nous avons besoin d'une politique qui s'adapte à la réalité actuelle de la communauté marocaine à l'étranger. J'ai une préoccupation principale : que ces Marocains gardent leur attachement à leur pays d'origine. Il faut aussi réfléchir en termes de mobilité des élites. Auparavant, on pensait que le “brain drain” était à sens unique. Ce n'est plus le cas aujourd'hui : le défi est de faire circuler les compétences.

**Le CCME a-t-il vocation à devenir représentatif ?**

Il ne s'agit pas forcément de représentativité au sens électoral du terme, mais au sens qualitatif. Nous avons essayé d'être représentatifs, mais en hiérarchisant les critères, en tenant compte de la mondialisation de l'émigration et des différentes générations et en accordant une large place aux femmes. Le Parlement et le CCME ne sont pas les seules possibilités de représentation : l'action associative est aussi une forme de participation.

**Est-il vrai que vous avez refusé le portefeuille de ministre de la Communauté marocaine résidant à l'étranger ?**

Je pense être là où je suis le plus utile. Mais mon mandat doit être le plus court possible, en tout cas sous cette forme.

TelQuel - Souleïman Bencheikh. 3 mars 2008